



Air France : le management environnemental, au sol et dans les airs

La mondialisation des échanges – flux de marchandises et de personnes – et le développement des activités loisirs ont un impact direct sur la croissance du transport aérien. Parallèlement, les préoccupations environnementales interrogent l'activité aérienne sur ses impacts (nuisances sonores à proximité des aéroports, pollution de l'air, consommation d'énergie...). Afin de mieux gérer ces externalités, le groupe Air France KLM propose des solutions de mobilité plus performantes et une plus grande information des parties prenantes.

Entreprise :	Air France
Création :	1933
Activité :	Compagnie aérienne
Effectifs :	63 613

Les actions climat

En 2007 la nouvelle campagne de sensibilisation d'Air France se focalise sur l'impact environnemental. Chaque passager peut calculer ses émissions de carbone sur les vols Air France grâce à un « éco-calculateur ». Celui-ci fonctionne sur l'ensemble des destinations desservies par la compagnie française. La possibilité de l'étendre à l'ensemble des vols du groupe (partenaires et filiales) est actuellement à l'étude. A titre d'exemple, un passager qui effectue un vol Paris–Nice sera à l'origine d'un rejet de 163 Kg de CO₂ pour un aller-retour, soit 102.8 grammes de CO₂ par kilomètre.

Le 22 octobre 2007, Jean-Cyril Spinetta, président-directeur général d'Air France KLM et Yann Arthus-Bertrand, président de l'association GoodPlanet (www.goodplanet.org), ont signé un accord pour permettre aux passagers de compenser les émissions liées à leurs voyages. Les compensations sont effectuées auprès de GoodPlanet avec son programme « Action Carbone », dédié aux financements de projets dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies

renouvelables ainsi que de la foresterie. Deux projets sont d'ores et déjà proposés : la fabrication de charbon « vert » à partir de résidus agricoles dans la région de Saint Louis (Sénégal) ; la diffusion de réservoirs à biogaz dans le district de Weining en Chine. La compensation est proposée, à partir du site d'Air France, sur la base de 15 euros la tonne de CO₂.

Outre un rajeunissement accéléré de la flotte (long-courriers : 6.7 années d'âge moyen), un plan d'action carburant permet la diminution des consommations par la modification des phases d'approche des avions et le comportement des pilotes sur la phase de roulage au sol (roulage avec un ou plusieurs moteurs coupés). De plus, lorsque les avions sont à l'arrêt, des systèmes d'approvisionnement électriques remplacent les générateurs durant l'entretien et la période d'indisponibilité des avions. Ce plan d'action carburant a permis de générer une économie de 21 580 tonnes de carburant.

Une logistique et une gestion des flux optimisées

Les nouvelles formes de déplacement et les évolutions technologiques des avions permettent de créer de véritables autoroutes des airs qui convergent vers des « Hubs ». Le fait de concentrer les vols long courrier en un seul lieu permet de maximiser le remplissage des avions et ainsi d'éviter l'accroissement systématique du nombre de vols. Le bénéfice est économique et environnemental. Sur le hub Paris-Charles de Gaulle, Air France a fait croître son taux de remplissage de 10,3 points depuis 1993. Le taux de remplissage était de 80,6% en 2006.

Le terminal 2 de Roissy est un exemple de gestion des flux au sol permettant de mettre en œuvre l'optimisation des vols. A titre d'exemple, l'expérimentation en cours d'un système de suivi des bagages grâce à des puces permettra un gain de temps et d'efficacité pour les correspondances des bagages des passagers et donc la gestion de flux.

Les systèmes multimodaux

Le transport multimodal de passager est un service proposé par Air France pour ses clients belges. Le développement de Thalys avait fait disparaître les vols entre Bruxelles et Paris. Néanmoins Thalys ayant décidé de ne plus desservir l'aéroport Charles de Gaulle, Air France a signé un partenariat avec la SNCF afin de maintenir la ligne directe et ainsi relier Bruxelles à l'aéroport en 1h15. Outre ce partenariat, l'originalité du dispositif tient aussi à la gamme de services offerts aux clients pour l'inter modalités des deux systèmes de transport :

- les installations d'Air France (salon, enregistrement) sont situées dans la gare de Bruxelles-Midi ;
- les bagages sont pris en charge par les bagagistes d'Air France au niveau des deux gares ferroviaires et chargées dans des soutes spéciales des trains ;
- ces trajets SNCF rentrent dans le cadre des programmes de fidélité d'Air France.

Dans le cadre de la libéralisation du secteur des transports ferroviaires pour le grand public en Europe, Air France envisage de vendre des voyages en TGV.

Pour aller plus loin...

- www.airfrance.fr
- www.developpement-durable.airfrance.com (site spécifique)
- « Remboursez ce que vous polluez avec Air France », *Le Figaro*, le 13 juillet 2007
- Journal de l'environnement
- Contact : Yves Abbas – yvabbas@airfrance.fr